

l'exercice des droits fondamentaux garantis par la Déclaration universelle des droits de l'homme;

- ♦ de consacrer un tribunal permanent indépendant ou d'associer un juge à toutes les procédures en vertu desquelles les autorités peuvent placer une personne dans un centre de rééducation par le travail, afin d'écarter toute possibilité que la procédure ne soit critiquée pour n'être pas entièrement conforme aux normes internationales concernant un procès équitable.

Disparitions forcées ou involontaires, rapport du Groupe de travail (E/CN.4/1998/43, par. 13, 130-134)

Pendant la période considérée, le Groupe de travail n'a transmis aucun nouveau cas de disparition et deux cas ont été élucidés sur la base d'informations qui lui avaient auparavant été présentées par le gouvernement et dans les deux cas, les personnes concernées étaient en prison. La plupart des 73 cas de disparition signalés en Chine datent de la période allant de 1988 à 1990, quoique plusieurs cas se seraient produits en 1995 et 1996. La plupart de ces cas concernent des Tibétains.

Certains d'entre eux auraient disparu après avoir été arrêtés pour avoir écrit ou chanté des poèmes ou chants nationaux. Dix-neuf de ces cas concernaient un groupe de moines tibétains qui auraient été arrêtés au Népal, interrogés par des agents chinois durant leur détention et supposément remis aux autorités chinoises à la frontière à Jatopani. L'une des personnes disparues aurait été arrêtée pour avoir participé à une cérémonie religieuse au cours de laquelle une prière aurait été dite pour que longue vie soit accordée au Dalai Lama; plusieurs autres disparus auraient été arrêtés à Lhasa en 1995 et 1996 pour avoir distribué des tracts contenant des messages à caractère politique. Quatre moines, apparemment disparus en 1996, auraient été accusés d'avoir confectionné des affiches en faveur de l'indépendance et des tracts reproduisant des prières pour la santé et la sécurité de l'enfant qui avait été reconnu en mai 1995 par le Dalai Lama comme étant la réincarnation de feu le Panchen Lama, et qui avait été porté manquant. Plusieurs autres personnes auraient disparu à la suite des célébrations marquant le 30^e anniversaire de la fondation de la Région autonome du Tibet. D'autres personnes qui auraient disparu seraient des militants des droits de l'homme ayant participé à des activités en faveur de la démocratie. Une autre disparition se serait produite en 1995 à Beijing et concerne un écrivain qui aurait été arrêté deux jours après avoir signé une pétition saluant l'Année des Nations Unies pour la tolérance et appelant de ses vœux la tolérance en Chine, pétition rédigée à l'occasion du sixième anniversaire des événements de la place Tiananmen de 1989. Trois des cas signalés concernaient des personnes qui auraient disparu à la suite de l'incident de Beijing en 1989.

Le Groupe de travail a pris note des rapports reçus en 1996 et des informations reçues selon lesquelles des disparitions de plus en plus systématiques se produi-

saient au Tibet, consistant en « détentions à répétition », selon lesquelles les intéressés étaient gardés à vue pendant quelques jours ou quelques heures puis relâchés, et le manège se répétait quelques jours plus tard. Le gouvernement chinois a répondu que ces allégations étaient « dénuées de fondement » et qu'il n'y avait pas eu de tels incidents.

En ce qui concerne les allégations selon lesquelles le système carcéral en place dans diverses parties du pays, et en particulier au Tibet, relève du Ministère de la fonction publique et non du Ministère de la justice, le gouvernement a répondu qu'en Chine, il n'existe pas de Ministère de la fonction publique et que le système carcéral relève du Ministère de la justice. Les autorités chargées de la sécurité publique sont de par la loi habilitées à mener des enquêtes criminelles et sont placées sous la supervision du parquet lui-même autorisé à mener des enquêtes concernant les affaires dont il est directement saisi.

Le gouvernement a également communiqué des renseignements sur 23 cas individuels de disparition signalés. En ce qui concerne sept cas, le gouvernement a répondu que les personnes concernées avaient été arrêtées et jugées, et qu'elles purgeaient actuellement des peines de prison. Dans cinq cas, les personnes concernées avaient été détenues puis libérées et dans deux autres cas, les personnes concernées n'avaient pu être retrouvées. Dans six cas, le gouvernement a signalé que les personnes concernées n'existaient pas. Trois cas concernaient la disparition du jeune Gedhun Nyima et celle de ses parents. À ce sujet, le gouvernement a indiqué que quelques individus peu scrupuleux ont tenté d'enlever l'enfant pour l'amener à l'étranger et même de porter atteinte à sa sécurité personnelle. Craignant pour sa sécurité, les parents de l'enfant ont demandé la protection du gouvernement. Celui-ci a accédé à leur demande en prenant des mesures de sécurité pour protéger l'enfant et ses parents. Ils mènent actuellement une vie normale et sont en parfaite santé.

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, rapport du Rapporteur spécial

(E/CN.4/1998/68, par. 12, 14, 17, 27, 32, 39, 57, 68, 94, 114; E/CN.4/1998/68/Add.1, par. 77-86)

Le Rapporteur spécial a continué de recevoir des informations sur la campagne nationale de la Chine contre le crime de 1996 qui aurait entraîné un nombre d'exécutions sans précédent depuis 1983, représentant 80 p. 100 des exécutions enregistrées dans le monde pendant cette période. Plus de 4 300 personnes auraient été mises à mort, chiffre réputé être inférieur à la réalité, pour des crimes tels que le hooliganisme, le vol, la corruption et le trafic de drogues. Dans ce contexte, le Rapporteur spécial a transmis au gouvernement un appel urgent en faveur du directeur d'une société de gestion financière municipale qui aurait été condamné à mort en janvier 1997 pour avoir détourné plus de 100 millions de yuans (12 millions de dollars américains). Le gouvernement a informé le Rapporteur spécial que cette personne avait été condamnée à mort conformément à la loi et que son affaire était